

Commerce alimentaire : quelles enseignes puis-je contacter ?

Ce tableau recense la majorité des enseignes alimentaires de moins de 1000 m².

ZONE DE CHALANDISE	NOM DES ENSEIGNES	POSITIONNEMENT	SURFACE MOYENNE (EN M ²)	GROUPE
< 3 000 HABITANTS	Proxi	Supérette	60 à 250	Carrefour
	Vival	Supérette	100	Casino
	Spar	Supérette	100 à 800	Casino
	Petit Casino	Supérette	100 à 300	Casino
	Le Relais des Mousquetaires	Supérette	100	Intermarché
	Votre Marché	Supérette	80 à 150	Aldouest
	Halles dis	Supérette	40 à 80	Aldouest
	Coccimarket	Supérette	150 à 400	Aldouest
	Diagonal	Supérette	300 à 500	Francap
	SITIS	Supérette	300	Francap
3 000 À 10 000 HABITANTS	Casitalia	Nouveau concept	150 à 200	Casino
	Huit à Huit	Supérette	150 à 400	Carrefour
	Marché Plus	Supérette	300	Carrefour
	Shopi	Supérette	400 et 900	Carrefour
	Marché U	Supermarché	690	Système U
	Utile	Supermarché	300 à 800	Système U
	U Express	Supermarché	300 à 1 000	Système U
	Ecomarché	Supermarché	650 à 850	Intermarché
	Netto	Hard discount	650	Intermarché
	G20	Supermarché	560 à 1 000	Francap
	Coccinelle	Supérette	400 à 1 500	Et Ségurel
Le Mutant	Hard discount	600	Mutant Distribution	
> 10 000 HABITANTS	ED	Hard discount	600 à 1 200	Carrefour
	Lidl	Hard discount	750 à 950	Lidl
	Aldi	Hard discount	800	Aldi
	Leader Price	Hard discount	854	Casino

Source : Panorama de la grande distribution 2008/Enseignes

Contacts

Les contacts locaux de ces différentes enseignes et leurs coordonnées figurent sur la fiche Contacts Utiles

Commerce alimentaire : quelles enseignes puis-je contacter ?

Quelques points de vigilance :

Critères à intégrer à votre appel à candidature



LES HORAIRES D'OUVERTURE

- Privilégier les horaires larges pour coïncider avec les besoins de vos habitants
- Privilégier l'ouverture du dimanche matin



LA ZONE DE CHALANDISE

Elle comprend une part de la population de la commune mais également une part de la population des communes voisines, susceptible de faire ses achats dans le commerce concerné.

Points de repère



STATIONNEMENT

Il est essentiel pour le bon fonctionnement de votre nouveau commerce, de mettre à disposition des clients des places de parking en nombre suffisant.
Il faut compter une place de parking pour 25 m² de surface de vente.



EMPLOI

Le gérant du magasin ne fait généralement pas partie des effectifs salariés. Le nombre de salariés varie en fonction de la surface de vente et du chiffre d'affaires : compter environ 250 000€/ an / salarié.

Les limites de votre intervention en tant qu' élu

- Le choix définitif de l'enseigne appartient à l'exploitant.
- Le type de contrat entre l'exploitant et l'enseigne ne peut être choisi que par l'exploitant.